

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



La Lozère s'engage

Un territoire ZERO DECHET
ZERO GASPILLAGE, c'est quoi ?

**Signature officielle des Programmes Locaux
de prévention des déchets et du contrat Zéro Déchet Zéro Gaspillage
entre l'ADEME et le Département**

en présence de

Sophie PANTEL

Présidente du Conseil Départemental

Bernard PALPACUER

Vice-Président du Conseil départemental
et Président de la Commission Eau, AEP et Environnement de la Lozère

et de Sophie MALIGE, conseillère départementale déléguée à l'Environnement et de Laurent SUAU, Président de la Communauté de communes Coeur de Lozère, Patrice ST LÉGER, Président de la Communauté de communes Randon Margeride, Jean DE LESCURE, Président de la Communauté de communes du Mont Lozère, Rémi ANDRÉ, Président de la Communauté de communes du Gévaudan et Jacques BLANC, Président de la Communauté de communes Aubrac Lot Causse Tarn

Le Département a été retenu lauréat de l'appel à projet ZDZG lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie fin 2015.

Il projette de mobiliser une vingtaine d'acteurs autour de ce projet et d'animer des opérations pour consommer mieux, réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui est recyclable, valoriser tout ce qui peut l'être.

Dossier de Presse

Contact presse :

Conseil départemental de la Lozère
Elodie LEHNEBACH,
Attachée de presse
04 66 49 66 07
elehnebach@lozere.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

lozère
LE DÉPARTEMENT

CONTEXTE

En 2015, Ségolène Royal lance l'appel à projet ZDZG. Le Département de la Lozère, fort de son expérience de planification et d'animation dans le domaine des déchets et convaincu qu'il reste encore de nombreux leviers à actionner, est retenu grâce à son projet qui fédère l'ensemble des acteurs autour du concept de l'économie circulaire.

Aujourd'hui ce sont 33,7 millions de français qui sont concernés par ce projet d'envergure financé par l'ADEME.

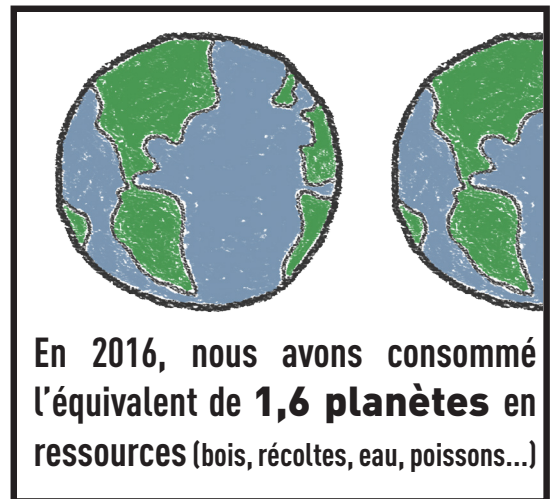
Dans le cadre de cette démarche volontaire, le Département a 3 ans pour lancer la dynamique et mettre en œuvre quelques trente actions relayées par les acteurs clés de la Lozère et tous les lozériens !

POURQUOI CHANGER DE VISION ? OU ABANDONNER LA SOCIÉTÉ DU « TOUT JETABLE » ?

Dans le monde ...

M. le Ministre Nicolas Hulot le rappelait lors des dernières assises de l'Economie Circulaire en juin dernier : « Pendant longtemps nous avons cru que l'abondance était la norme. Nous découvrons que la norme, c'est la rareté ».

Les ressources ne sont pas infinies. En 2016, nous avons consommé l'équivalent de 1,6 planètes en ressources. Autrement dit, la planète ne peut plus générer naturellement assez de ressources pour nos besoins sur 1 année.

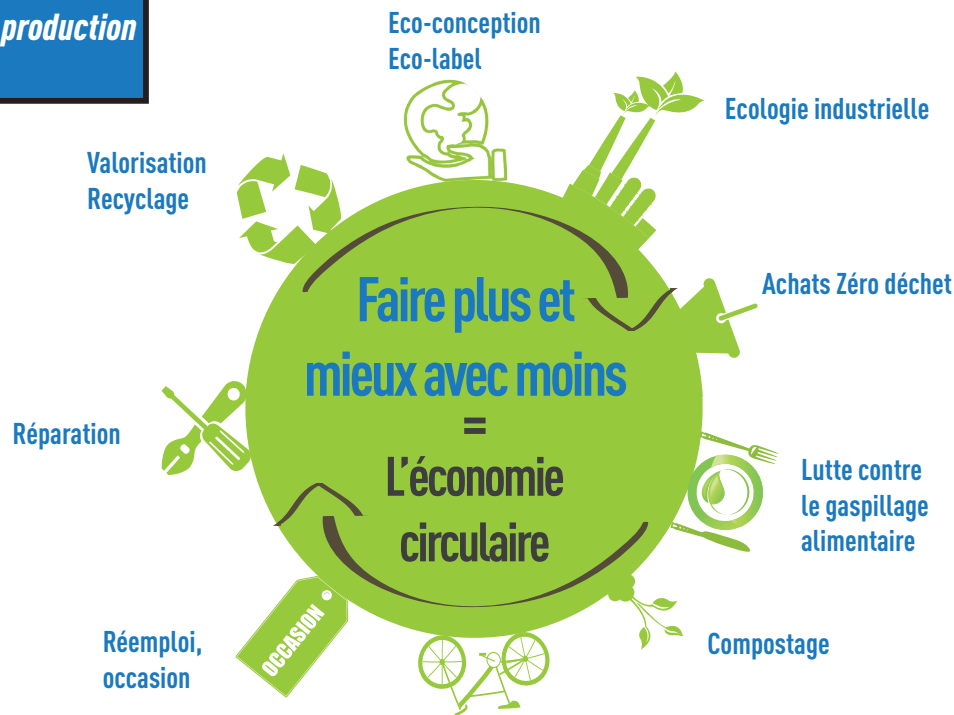


Et en Lozère ...



Comment utiliser les ressources de manière plus efficace et réduire notre empreinte environnementale à l'échelle de la Lozère ?

Changeons nos modes de production et de consommation !



ZOOM :

Le levier « coup de pouce » réside dans l'application du principe « pollueur-payeur », selon lequel chaque producteur de déchet paie en fonction du poids ou du volume produit, de la même façon que nous payons l'eau ou l'électricité.

Les collectivités chargées de la collecte des déchets sont invitées à étudier sur leur territoire la faisabilité d'un tel projet, en appréhendant toutes les facettes : sensibilisation, équipement, logiciel, part incitative et part forfaitaire...

NOS OBJECTIFS

Ils sont issus de la loi pour la Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 (titre IV), soit :

- En priorité, réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020,
- Valoriser 55 % des déchets produits sous forme matière ou organique pour 2020,
- Réduire de 30 % la part des déchets enfouis entre 2010 et 2020.

**Notre objectif :
-10 % de déchets pour 2020**

Plus spécifiquement pour les collectivités et administrations en termes d'exemplarité :

CONCRÈTEMENT, LES ACTIONS POUR 3 ANS À VENIR

Parmi les 30 actions inscrites au projet, quelques-unes sont à mettre en exergue :

Le Département chef de file

- Donner l'exemple via la commande publique, notamment pour les déchets du BTP
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Structurer la filière du réemploi

Les collectivités locales

- Conduire les programmes de prévention des déchets : les Communautés de communes se sont regroupées en 5 territoires pour animer ces programmes.
- Changer le mode de financement du service Déchet grâce à la tarification incitative

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère

- Etudier la faisabilité de la collecte des biodéchets sur le bassin de vie de Mende
- Collecte des papiers des administrations
- Optimiser les installations de traitement des déchets

La Chambre de Commerce et d'Industrie

- Accompagner des futurs porteurs de projet d'installation de stockage de déchets inertes sur les bassins de vie de Mende et Langogne
- Accompagner les entreprises et les maîtres d'ouvrage sur les bonnes pratiques de gestion des déchets du BTP

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- Opération Répar'acteurs
- Opération Eco Défis

La Chambre d'Agriculture

- Collecte des plastiques usagés
- Collecte des pneumatiques usagés

MADEELI

- Accompagner des projets innovants visant à réduire l'impact de l'outil de production
- Sensibilisation des entreprises et recherche de synergie de flux de matière et services

LOZERE DEVELOPPEMENT

- Accompagner l'installation d'activités d'éco-produits
- Accompagner des projets de construction vers des choix éco-responsables

Environnement Massif Central

- Valorisation du Combustible Solide de Récupération

Zoom sur les 2 nouveaux programmes de prévention des déchets

Les Communautés de communes du Gévaudan et Coeur de Lozère portent les 2 nouveaux programmes de prévention des déchets sur leurs territoires et ceux d'autres Communautés de communes pour un total de 55 communes et 37 800 habitants.

Elles ont recruté récemment 2 nouvelles chargées de projet pour accompagner le changement de comportement et fournir les outils nécessaires comme les composteurs mais aussi former les référents de site, animer des événements,... . Trois territoires sont donc aujourd'hui pourvus avec le Nord-Ouest Lozère.



Céline Janvier

PLPD Centre Lozère

Tel : 07 87 61 76 79

Mail :

plpdcentrelozere@coeurdelozere.fr



Julie Huynh

PLPD Sud Aubrac Gévaudan

Tel : 06 07 45 63 34

Mail :

animateurplpd@cc-gevaudan.fr

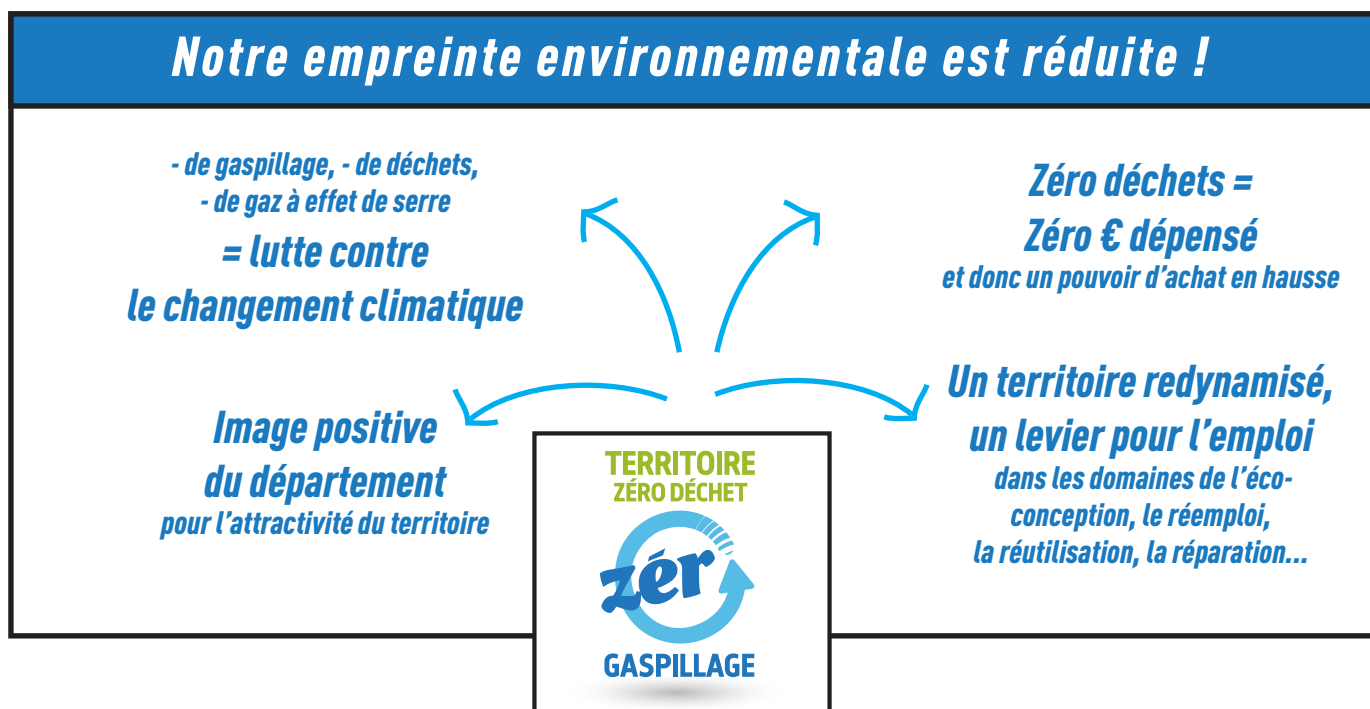
FINANCEMENT

Coût annuel de mise en œuvre de ZDZG : **85 000 € pris en charge par le Département avec une aide de l'ADEME de 80 %.**

Le Département continue le soutien financier aux collectivités pour :

- › Animer les nouveaux programmes locaux de prévention des déchets
- › Rénover les déchèteries (agrandissement, sécurité anti-chute ...)
- › Investir dans des outils de prévention ou réduction des déchets (compostage individuel et collectif, matériel de sensibilisation,...)

QU'EST-CE QU'ON GAGNE ??



LES PARTENAIRES

- Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère
- Les Communautés de communes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère
- La Chambre d'Agriculture de la Lozère
- MADEELI
- Lozère Développement
- Environnement Massif Central